

## DEC200931DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Marjolaine ROBILLARD, adjointe à la déléguée régionale, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

## LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 17 juin 2016 nommant Véronique DEBISSCHOP aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1er aout 2016;

Vu la décision DEC181599DAJ du 7 novembre 2018 portant modification de la dénomination de la DR2 en délégation Paris-Centre ;

Vu la décision DEC200890DAJ du 31 mars 2020 portant nomination de Mme Marjolaine ROBILLARD, aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Paris-Centre ;

**Vu** la décision DEC990001DR02 du 18 janvier 1999 portant nomination de Mme Dominique LE FUR, aux fonctions de responsable des ressources humaines de la délégation Paris B ;

Vu la décision DEC162588DR02 du 18 novembre 2016 portant nomination de Mme Julie ZITTEL, aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris B ;

### **DECIDE:**

#### Article 1er

Délégation est donnée à Mme Marjolaine ROBILLARD, adjointe à la déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC190902DAJ susvisée.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marjolaine ROBILLARD, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Dominique LE FUR, responsable du service des Ressources Humaines et à Mme Julie ZITTEL, responsable du service du Partenariat et Valorisation.

#### Article 3

La décision DEC170174DR2 du 1er décembre 2016 donnant délégation de signature en qualité de personne responsable des marchés est abrogée.

# Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

La déléguée régionale,

Véronique DEBISSCHOP